

Permanences physiques

⦿ À la Maison de Justice et du Droit Cœur d'Essonne Agglomération

72 route de Corbeil
Villemoisson-sur-Orge

Les 2ème et 4ème mercredis du mois, de 14 h à 17 h.

Prendre **rendez-vous** au **01 69 46 81 50**.

Pour les habitants de Cœur d'Essonne Agglomération



⦿ A la Maison de Justice et du Droit de la Communauté d'Agglomération Etampois Sud-Essonne

1 rue du Coq
Etampes

Les 2ème et 4ème lundis du mois, de 9 h à 12 h.

Prendre **rendez-vous** au **01 69 92 11 70**.

Pour les habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne



Permanences physiques

⦿ Au Point d'Accès au Droit Val d'Yerres Val de Seine

8 rue Johann Strauss
Epinay-sous-Sénart

Le 4ème vendredi du mois, de 9 h 30 à 12 h 30.

Prendre **rendez-vous** au **01 60 47 86 59**.

Pour les habitants de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine



⦿ À la Maison des Services Publics

Parvis des Communautés
Entre la Rue Blanchard et la Rue de l'Aunette
Ballancourt-sur-Essonne

Sur demande,
Prendre **rendez-vous** au **01 64 93 21 20**.

Pour les habitants de la Communauté de Communes du Val d'Essonne



Point d'Accès au Droit des personnes âgées



01 64 99 79 85



« Avec le concours financier de la Conférence des financeurs pilotée par le Département de l'Essonne »

Les missions du Point d'Accès au Droit (PAD)

Ce **service gratuit** s'adresse aux **personnes âgées**, à leurs **familles** et aux **professionnels**, notamment ceux des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Un juriste :

- vous **écoute**, vous **informe** sur vos droits, vos obligations, dans les domaines civil, pénal, social et administratif,
- vous **aide** dans l'accomplissement de vos démarches administratives et judiciaires,
- vous **oriente** vers les services compétents,
- **assure** des permanences juridiques à destination des personnes âgées et de leurs proches,
- **anime** des réunions d'informations juridiques.

Permanence téléphonique du PAD

01 64 99 79 85

Horaires :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h 30

Un répondeur 24 h sur 24 est à votre disposition pour laisser un message. Le juriste vous rappellera dès que possible.

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

AGE 91

Point d'Accès au Droit des personnes âgées

Parc de la Julienne

26 rue des Champs - Bât. F

91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

Ou par courriel : pad@age91.org

Permanences physiques

En partenariat avec :

- Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Essonne,
- Cœur d'Essonne Agglomération,
- la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne,
- La Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine,
- La Communauté de Communes du Val d'Essonne.

L'association AGE 91 propose six permanences physiques mensuelles sur quatre lieux différents :

- ⊙ Villemoisson-sur-Orge
- ⊙ Etampes
- ⊙ Epinay-sous-Sénart
- ⊙ Ballancourt-sur-Essonne

Les coordonnées...